Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE,
DE LA RURALITE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

Direction générale de l'alimentation
Service de la Coordination des actions sanitaires
Sous-direction du pilotage des ressources et des actions transversales
Bureau des laboratoires et de la coordination des contrôles officiels
Adresse : 251, rue de Vaugirard - 75 732 PARIS CEDEX 15
Suivi par : Denis LUCAS - **Tél**. : 01 49 55 58 86
Courriel institutionnel :
blacco.sdppst.dgal@agriculture.gouv.fr

NOR : AGRG1125926N
Réf. Interne : SDPRAT/ BLACCO/11/ 306
MOD10.21 E 01/01/11

NOTE DE SERVICE

DGAL/SDPRAT/N2011-8218

Date : 27 septembre 2011

A l'attention de mesdames et messieurs les Préfets

Date de mise en application :	Immédiate
Modifie :	Ordre de service d'action DGAL/SDPPST/N2010-8291 du 27/10/2010
Abroge et remplace :	Note de service DGAL/SDPPST/N2010-8327 du 01/12/2010
Date limite de réponse :	30 septembre 2011
Nombre d'annexes :	1
Degré et période de confidentialité :	Tout public

Objet : Mise à jour de la liste des laboratoires réalisant des analyses officielles dans le cadre des plans de surveillance et des plans de contrôle de la contamination des denrées animales et d'origine animale, et des produits destinés à l'alimentation animale pour l'année 2011.

Références :

- **Ordre de service d'action DGAL/SDPPST/N2010-8291 du 27/10/2010** « Dispositions générales relatives aux plans de surveillance et aux plans de contrôle de la contamination des denrées animales et d'origine animale, et des produits destinés à l'alimentation animale pour l'année 2011. » ;

- **Note de service DGAL/SDPPST/N2010-8327 du 01/12/2010** « Mise à jour de la liste des laboratoires réalisant des analyses officielles dans le cadre des plans de surveillance et des plans de contrôle de la contamination des denrées animales et d'origine animale, et des produits destinés à l'alimentation animale pour l'année 2011. » ;

Résumé : Cette note de service actualise la liste des laboratoires agréés retenus pour effectuer les analyses des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance et des plans de contrôle de la contamination des denrées animales et d'origine animale, et des produits destinés à l'alimentation animale pour l'année 2010.

Mots-clés : PSPC, laboratoires, plan de surveillance, plan de contrôle, prélèvement, échantillon, méthode d'analyse, résultat d'analyse, accréditation, qualification, agrément.

Destinataires

Pour information :
- Laboratoires départementaux d'analyses
- ADILVA
- LNR : Anses, Laboratoire de santé des végétaux – station de Rheu
- DRAAF
- DAAF
DDCSPP

Les annexes 1 et 2 de cette note, annulent et remplacent respectivement les annexes 3 et 4 de la note de service DGAL/SDPPST/N2010-8291 du 27/10/2010.

ANNEXES :

- Annexe 1 : " Coordonnées des laboratoires réalisant des analyses officielles dans le cadre des PSPC "
- Annexe 2 : " Liste, plan par plan, des laboratoires réalisant des analyses PSPC 2011 "

Le Directeur Général Adjoint
Chef du Service de la Coordination
des Actions Sanitaires – C.V.O.

Jean-Luc ANGOT

Annexe 1

La liste des coordonnées des laboratoires réalisant des analyses officielles dans le cadre des PSPC est consultable sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture depuis Thématiques > Alimentation > Sécurité sanitaire > Surveillance - Contrôles – Alertes > Laboratoires agréés et méthodes officielles d'analyse en alimentation > Réseau des laboratoires agréés > Coordonnées des laboratoires (annexe 3)

L'adresse informatique est la suivante :

http://agriculture.gouv.fr/laboratoires-agrees-methodes-officielles-alimentation

Cette liste est mise à jour en tant que de besoin.

Annexe 2

La liste, plan par plan, des laboratoires réalisant des analyses PSPC 2011 est consultable sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture depuis Thématiques > Alimentation > Sécurité sanitaire > Surveillance - Contrôles – Alertes > Laboratoires agréés et méthodes officielles d'analyse en alimentation > Réseau des laboratoires agréés > liste, plan par plan, des laboratoires réalisant des analyses PSPC 2011 (annexe 4)

L'adresse informatique est la suivante :

http://agriculture.gouv.fr/laboratoires-agrees-methodes-officielles-alimentation

Cette liste est mise à jour en tant que de besoin.